

# 25<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DU SERVICE AÉROPOSTAL DE NUIT

Valeur : 0,25 F

Couleurs : brun, bleu, rouge,  
jaune-vert

50 timbres à la feuille



Dessiné et gravé en taille-douce  
par GANDON

Format horizontal 22 × 36  
(dentelé 13)

## VENTE

anticipée, le 9 mai 1964 au BOURGET (Seine);

générale, le 11 mai 1964 dans les autres bureaux.

Au mois de mai 1939, l'Administration des P.T.T. établissait, avec le concours du Ministère de l'Air, le premier service régulier de liaison postale aérienne de nuit sur le trajet Paris-Bordeaux-Pau. Une seconde ligne, mise en exploitation deux mois plus tard, représentait un nouveau pas en avant vers la solution du problème que constituait jusqu'alors le transport aérien du courrier dans les limites de la France métropolitaine.

Une première expérience, remontant à juillet 1935, avait certes vu la création, sous l'impulsion de Georges Mandel, d'un réseau postal aérien intérieur de jour permettant de relier Paris aux principales villes de province. Malheureusement, cette organisation ne devait pas obtenir tout le succès escompté pour deux raisons principales : tout d'abord, les correspondances acheminées par la voie aérienne devaient obligatoirement supporter une surtaxe d'affranchissement; ensuite, les commerçants, industriels, hommes d'affaires — clientèle sans doute la plus intéressée à la transmission rapide de documents écrits — n'entendaient pas modifier l'habitude qu'ils avaient d'expédier leur courrier en fin de journée.

Il était facile de remédier au premier inconvénient en supprimant la surtaxe et une première décision dans ce sens devait être prise en février 1938 pour le transport effectué sur la ligne Paris-Nice. Il était beaucoup plus malaisé de venir à bout du second tant que des progrès techniques dans l'équipement des appareils et le perfectionnement des installations au sol ne permettraient pas d'assurer des acheminements de nuit.

Ces conditions allaient être réunies au printemps de 1939 et permettre les deux premières réalisations mentionnées plus haut.

Mais le déclenchement du conflit mondial allait mettre un terme aux essais et interrompre pour plus de six ans le fonctionnement de la « Postale de nuit ».

La formule fut reprise en 1945, année au cours de laquelle le Ministère des P.T.T. créa avec « Air-France » le Centre d'exploitation postale métropolitain. Pour mener à bien cette ambitieuse entreprise,

nul ne pouvait être mieux qualifié que Didier Daurat, héros de la ligne de l'Atlantique Sud et pionnier de l'Aviation postale.

La première liaison postale de nuit d'après guerre eut lieu le 26 octobre 1945 sur l'itinéraire Paris-Bordeaux-Toulouse-Pau. Malgré l'adversité, la foi et la ténacité du personnel navigant allaient triompher de tous les obstacles. Cette tentative, dont le succès devait être confirmé les jours suivants, rendait ainsi possible, à la satisfaction des usagers, l'exploitation régulière des lignes postales de nuit, par tous les temps et suivant un horaire rigoureux.

En raison des difficultés financières de l'époque, il fallut encore près de sept années pour qu'il soit possible d'envisager le développement du réseau aérien postal français. Actuellement, le rayonnement des lignes aériennes de nuit couvre l'ensemble du territoire. Neuf liaisons sont exploitées quotidiennement pour desservir quinze villes, à l'aide d'avions « Douglas DC 3 » qui ont succédé depuis 1948 aux « Junker 52 » et qui, en raison de l'accroissement constant du trafic, ont dû eux-mêmes être remplacés depuis 1961, sur certaines lignes, par des « Douglas DC 4 » de plus fort tonnage. La « Postale » dispose présentement de quinze DC 3 et de cinq DC 4, dont les vingt-trois équipages accomplissent chaque année 14 000 heures de vol.

Le poids du courrier confié aux avions postaux métropolitains n'a cessé de croître chaque année depuis 1946. Si en 1939, 180 000 correspondances, représentant environ 1 700 kg de courrier, étaient transportées chaque nuit par les avions d'Air-Bleu, en 1964, 46 tonnes (5 millions de lettres) seront chargées sur les avions de la « Postale » ; ainsi, une lettre sur quatre est acheminée par la voie aérienne.

Aujourd'hui, l'exploitation continue d'être assurée par la Compagnie Air-France. L'organisation, dont le réseau est appelé à se développer et à se moderniser, porte désormais le nom de « Lignes postales aériennes de nuit ». Mais, malgré cet officiel changement de dénomination, elle reste pour tous la « Postale » et ceux qui l'animent, toujours fidèles au souvenir de leurs glorieux anciens, ne cessent de donner chaque jour l'exemple du devoir et de l'abnégation.

